



PRÉFET DE L'AISNE

Journal des objets de la vie quotidienne

Le Président de la République a souhaité que soit renforcé le suivi de l'exécution des réformes. Aussi, 66 objets de la vie quotidienne (OVQ), mesures qui impactent directement la vie quotidienne des français sur lesquelles le Président de la République s'est engagé, ont été identifiés. La mise en œuvre de ces OVQ fait l'objet d'un suivi rapproché pour s'assurer du déploiement des dispositifs et mesurer l'impact sur le terrain. L'ambition est d'avoir un État plus proche, plus simple et plus performant pour toujours mieux répondre aux attentes des citoyens.

Parmi ces OVQ figurent les «France Services»: le chef de l'État avait annoncé la création des France services après le « grand débat national » pour rapprocher les Français des services publics. Un an après les premières France services sont inaugurées.



Inauguration de la maison «France Services» de Vailly-sur-Aisne

Le 10 février 2020, le Préfet a inauguré la France services de Vailly-sur-Aisne en présence du député Jacques KRABAL, du maire de la commune, Arnaud BATTEFORT et des opérateurs partenaires du dispositif.

À cette occasion, la convention départementale fixant les modalités d'organisation et de gestion a été signée par l'ensemble des partenaires.

Située dans les locaux de la mairie de Vailly-sur-Aisne, la maison France Services jouit d'une forte lisibilité et d'une grande facilité d'accès pour les usagers du fait de sa position centrale au sein de la commune. Le bouquet de services enrichi par d'autres partenaires pour s'adapter au contexte local.



Déploiement des «France Services» dans l'Aisne



5 France services dans l'Aisne depuis le 1er janvier 2020 :

- Vailly-sur-Aisne
- Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt
- Ribemont
- Le Nouvion-en-Thiérache
- Le service public itinérant Sambre et Oise

Un dispositif qui va se développer jusqu'en décembre 2021 :

Une dizaine de France services supplémentaires sera proposée à la labellisation cette année dans l'Aisne pour aboutir à la fin de l'année 2021 aux objectifs du Président de la République : chaque Français doit pouvoir accéder à une France services en moins de trente minutes.



Un investissement de l'État dans les territoires

L'État et ses partenaires contribuent au fonctionnement de chaque maison à hauteur de 30 000 euros par an, **soit un financement global de 200 millions d'euros d'ici à 2022 pour nos territoires.**

La communauté de communes des portes de la Thiérache a bénéficié d'une subvention de 72 989 € au titre de la DSIL pour l'achat d'un véhicule dans le cadre de la mise en place d'un service itinérant (soit un financement de l'État de 80 % de la dépense). Les dépenses liées à la formation des agents, l'animation du réseau et au déploiement des outils informatiques sont pris en charge.

Dans la continuité des «France Services» : les maisons de santé pluri-professionnelles (MSP)

Les MSP sont des structures de soins de proximité regroupant des professionnels médicaux (généralistes ou spécialistes), médicaux dentaires (soins, prothèses, orthodontie), paramédicaux tels qu'infirmiers (en centre ou à domicile)... dispensant principalement des soins dits de "premier recours". C'est ce qu'on appelle l'exercice coordonné. Elles permettent de lutter contre la désertification médicale.

Aujourd'hui, 26 maisons de santé sont labellisées dans le département (3 projets pourraient voir le jour en 2020). Au sein de la région des Hauts-de-France, le département de l'Aisne dispose d'une bonne couverture en MSP. Toutefois, le gouvernement, dans le cadre des OVQ, souhaite un doublement des maisons de santé au niveau national. Les services de l'État dans le département vont donc continuer à accompagner les porteurs de projet.

Les 66 objets de la vie quotidienne

- 1 Simplifier l'accès aux droits pour les personnes handicapées
- 2 Mettre en œuvre la procédure pénale numérique
- 3 Mettre en place le portail du justiciable
- 4 Développer les places de travail d'intérêt général
- 5 Simplifier l'accès à l'aide juridictionnelle
- 6 Déployer la prime à la conversion vers des véhicules moins polluants
- 7 Augmenter le recours au chèque énergie
- 8 Réduire l'usage des pesticides et produits phytosanitaires
- 9 Mieux accompagner les ménages dans la rénovation thermique de leurs logements
- 10 Interdire les plastiques à usage unique et améliorer le recyclage du plastique
- 11 Instaurer des zones à faibles émissions
- 12 Déployer le plan vélo
- 13 Proposer une offre de lunettes, appareils auditifs et prothèses dentaires remboursées à 100 %
- 14 Proposer une complémentaire santé à 1€/ jour pour les seniors
- 15 Doubler le nombre de maisons de santé
- 16 Assurer le déploiement de la vaccination obligatoire
- 17 Garantir l'accès à un médecin traitant et à des consultations sans rendez-vous
- 18 Lutter contre les ruptures d'approvisionnement des médicaments
- 19 Mieux accompagner les aidants
- 20 Renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'emploi
- 21 Lutter contre les impayés des pensions alimentaires
- 22 Proposer des petits-déjeuners gratuits dans les écoles des quartiers et la cantine à 1 euro
- 23 Prévenir l'exposition des enfants à la pornographie
- 24 Accompagner les femmes et les enfants à domicile après un accouchement
- 25 Développer la participation et l'intéressement
- 26 Assurer la diffusion du nouveau plan d'épargne retraite
- 27 Accompagner la transformation numérique des TPE / PME
- 28 Offrir à tous les citoyens une identité numérique sécurisée
- 29 Assurer le déploiement du pass numérique
- 30 Protéger les citoyens contre les agressions et la haine en ligne
- 31 Déployer les emplois francs
- 32 Assurer l'ouverture de l'assurance chômage pour les travailleurs indépendants et démissionnaires

- 33 Garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- 34 Développer l'apprentissage
- 35 Déployer le programme d'investissement dans les compétences
- 36 Garantir un accompagnement des jeunes sans emploi ni formation
- 37 Déployer le compte personnel de formation
- 38 Offrir une scolarité inclusive et adaptée à tous les enfants handicapés
- 39 Déployer le programme « Devoirs faits »
- 40 Assurer le remplacement des enseignants absents
- 41 Limiter les effectifs des classes à 24 en grande section, CP, CE1
- 42 Dédoubler les classes en REP (grande section, CP, CE1)
- 43 Evaluer le niveau d'apprentissage en fin de CP/CE1
- 44 Déployer la réforme du baccalauréat
- 45 Assurer la montée en charge du service national universel (SNU)
- 46 Soutenir les petites associations
- 47 Déployer le droit à l'erreur dans l'administration
- 48 Assurer la transparence des résultats dans les services publics
- 49 Déployer le prélèvement à la source
- 50 Améliorer les processus de recrutement dans la fonction publique
- 51 Réduire le délai d'instruction des demandes d'asile
- 52 Améliorer la prévention routière
- 53 Baisser le coût du permis de conduire
- 54 Déployer la police de sécurité du quotidien
- 55 Renforcer la lutte contre le trafic de stupéfiants
- 56 Déployer Parcours Sup
- 57 Déployer l'action «coeur de ville»
- 58 Déployer une offre «France Services» dans tous les territoires
- 59 Offrir un logement aux sans-abris
- 60 Adapter des logements aux personnes âgées dépendantes
- 61 Assurer la couverture du territoire en très haut débit
- 62 Déployer le Pass Culture
- 63 Offrir à chaque enfant une éducation artistique et culturelle
- 64 Sécuriser les paiements des aides PAC
- 65 Garantir 50 % des produits bio ou locaux dans les cantines
- 66 Prévenir les noyades et développer l'aisance aquatique